

A Vannes, le 8 avril 2023

ORDRE DU JOUR N°31

Officiers, sous-officiers, caporaux-chefs, caporaux et marsouins du 3^e de marine,

1870 : la France est en guerre. L'infanterie de marine atteint à Bazeilles « l'extrême limite du devoir » mais n'empêche pas le désastre militaire de Sedan. L'armée française tire les leçons de sa défaite. Il lui faut définir de nouvelles villes de garnison pour accueillir les bataillons de la reconquête. La municipalité de Vannes met à disposition des terrains pour des casernes et des champs pour manœuvrer. Les 28^e et 35^e régiments d'artillerie se partagent les quartiers Sénarmont et Careil, aujourd'hui Delestraint et Foch, deux officiers illustres qui furent ici en garnison.

1963 : le temps de la présence coloniale française à travers le monde s'achève. La Guerre Froide débute. L'armée française se réorganise en profondeur. Vannes accueille deux régiments modernes, « de métier » : le régiment d'infanterie-chars de marine qui rejoint Poitiers en 1996, et le 3^e de marine qui lui est resté attaché depuis. Pendant soixante ans, l'action a été son style de vie.

2023 : la guerre est revenue en Europe. Le ciel de notre continent s'est assombri. Le 3^e de marine, comme l'armée de Terre, doit s'endurcir et se préparer aux engagements les plus rudes. Les circonstances ne donnent que plus de prix à la célébration de sa présence dans une ville devenue une part intime de son identité.

L'esplanade du port de Vannes est ainsi le parfait écrin pour rassembler des soldats arborant l'ancre d'or et fêter un bel anniversaire.

Mesdames et messieurs qui êtes sous les armes, la tenue de parade ne doit pas faire oublier que vous êtes, comme les élus, les autorités, et la population qui vous entourent ce matin, des membres d'une famille. Comme eux, vous avez un conjoint, des enfants, des parents, des frères et des sœurs. Comme eux vous avez un avenir, mais vous avez décidé d'en consacrer une part à une cause qui vous dépasse. Vous avez choisi de donner de belles années de votre vie, prêts s'il le fallait à l'image de vos aînés, à aller au bout d'un engagement absolu.

Vous êtes citoyens, mais votre état militaire vous singularise.

Si l'heure est à la fête, nous pensons aux absents, à ceux qui sont tombés au combat, à leurs familles, à ceux qui souffrent dans leur chair ou leur âme et pleurent encore en se cachant.

Leur exemple nous invite à méditer votre devise héritée de la Grande Guerre, à laquelle ils ont été fidèles : « Debout les morts ! ». Debout les morts, oui, mais pourquoi ? Rappelez-vous vos anciens de la Division bleue de 1870 ou ceux de La Marne, de Champagne pour lesquels sortir de la tranchée par l'échelle signifiait monter à l'échafaud. Ils y montèrent. Pour quoi ? Pour la France.

La France est la somme des destinées françaises. C'est vous, c'est nous. Ce sont toutes nos campagnes, toutes nos villes, nos outremer. C'est Vannes et les habitants de toutes les maisons qui en composent l'agglomération. C'est l'hôtel de ville, le château de l'Hermine, les remparts, la cathédrale Saint-Pierre. Tout cela, vous êtes prêts à le défendre, au prix de votre sang :

Que demain sonne l'alerte
Le Troisième, c'est bien certain
Sans faiblir et l'arme prête
Serait digne de ses anciens...

Ses anciens du Tchad, du Liban, de Daguet, de Verbanja, de Côte d'Ivoire, de Kapisa, du Sahel, de Centrafrique et d'ailleurs.

Depuis 1963, les Vannetais ont vu partir leur régiment pour tous les théâtres d'opération. Leurs marsouins sont allés combattre en ayant à l'esprit les mots du colonel Thorette à la veille de l'offensive de février 1991 en Irak :

Vous vous battez demain pour quatre raisons principales.

Chacune est complémentaire de l'autre, mais si vous deviez n'en retenir qu'une, celle-là suffirait...

Vous vous battez parce que la Président de la République, Chef de l'Etat et Chef suprême des Armées vous l'ordonne, soutenu dans cette décision par le Parlement, émanation du Peuple français [...]

Vous vous battez parce que, soldats de métier, « professionnels » comme on dit, vous avez choisi le noble métier des Armes et qu'il est des circonstances où les Armes – expression de la Force – doivent servir le Droit,

Vous vous battez parce que l'adversaire qui est le vôtre aujourd'hui, sera demain votre ennemi, mais vous vous battez sans haine,

Vous vous battez enfin, pour le Chef qui vous conduira, le camarade qui sera à vos côtés, le souvenir de vos anciens symbolisés par les plis de notre Drapeau, pour l'esprit des Troupes de Marine qui, nous tous « marsouins », nous anime et nous unit.

Chaque fois qu'ils ont été engagés, les marsouins du 3^e de marine ont pu compter sur les encouragements et la solidarité des Vannetais. Le soutien de la ville a été des plus précieux. J'en témoigne personnellement et exprime mes remerciements les plus chaleureux, car il consolide les forces morales des soldats en mission, des familles en base arrière. Il donne un sens à un engagement qui peut avoir la mort comme horizon.

Monsieur le Maire,

Après avoir parcouru le globe, le 3 a trouvé en 1963 un port d'attache où il fait bon vivre. Depuis six décennies, les fils et les filles du régiment, venus de toutes les régions de métropole et d'outre-mer, ont successivement pris racine sur la terre bretonne. Ce sont les marsouins de Vannes aux accents du Pacifique, de La Réunion, gascons ou chtimis, joueurs de ukulélé ou de cornemuse.

Ils puisent dans un sol granitique les bienfaits indispensables au développement de leur caractère. Les racines s'ancrent si profondément qu'il est souvent difficile de quitter les rivages du Morbihan pour rejoindre une nouvelle affectation. L'acculturation est telle que les attributs bretons leurs sont attachés jusque dans les symboles de l'identité militaire : Gwenn ha Du, hermines, Korrigans, menhirs et bagad.

« A Rome, fais comme les Romains » dit l'adage. A Vannes, fais comme les Vannetais, descendants des Vénètes qui tinrent tête à Jules César. Sans aucun doute, les marsouins ont été immédiatement adoptés par la famille bretonne. Ils font partie désormais du clan qui a pour devise « A ma vie », une formule héritée du duc Jean IV le Conquérant, vainqueur de la bataille d'Auray le jour de la Saint-Michel 1364 et fondateur de l'ordre de l'Hermine. « A ma vie » exprime l'engagement d'un duc qui choisit de consacrer sa vie à son duché ; et celui des chevaliers de l'ordre qui promirent un dévouement à vie à leur duc.

En somme, le 3^e de marine et la ville de Vannes sont les détenteurs d'un héritage qui oblige.

« L'avenir, tu n'as point à le prévoir mais à le permettre » pour reprendre les mots de Saint-Exupéry. Le 3^e RIMa s'engage à permettre l'avenir des Vannetais en continuant à les défendre. Vannes permettra l'avenir du 3 en continuant de l'accompagner fidèlement dans la joie comme dans la peine.

« Debout les morts ! », « A ma vie » : deux devises, un même destin.

Général d'armée Pierre Schill

